

Notre attitude s'est inspirée du principe fondamental selon lequel toute proposition ou initiative, pour être utile, doit avoir quelque chance d'être acceptée par les parties en cause elles-mêmes. C'est en tenant compte de ce principe que nous avons étudié la situation avec les deux parties et que nous avons essayé de formuler certaines propositions pouvant servir de base à la création d'une atmosphère où le dialogue serait possible. Nous avons surtout cherché un moyen de restreindre les hostilités, y compris à la fois la cessation des bombardements et la cessation de l'infiltration dans le Sud, comme prélude à un accord plus général. En outre, le Canada n'a rien ménagé pour permettre à la Commission internationale de contrôle de jouer son rôle dans l'aplanissement des voies qui mèneront à un règlement pacifique ou dans la mise en oeuvre d'un tel règlement. Nous avons aussi fait savoir que nous sommes disposés à envisager avec beaucoup de sympathie toute proposition tendant à l'établissement d'une présence internationale au Vietnam en vue d'un règlement.

Jusqu'ici, ni le Canada ni aucun autre pays, ni même une personne de bonne volonté n'a trouvé une formule que pourraient accepter les deux parties. Mais les conséquences tragiques de la guerre exigent que nous mettions tout en oeuvre pour trouver une solution. Je puis vous assurer que nous n'y manquons pas.

J'aimerais maintenant résumer mes observations sur les apports du Canada à la paix et au développement, mais vous comprendrez que je n'ai évidemment traité que de certains des aspects importants de la politique étrangère du Canada et non de tous les secteurs de cette politique.

Premièrement, dans le cadre d'une économie en expansion, le gouvernement élargit actuellement son programme d'aide extérieure, lequel devrait s'élever à près de 1 pour cent du produit national brut d'ici cinq ans. Notre zèle sur le plan de l'aide extérieure ne doit pas nous détourner cependant des autres impératifs de la politique canadienne.

Deuxièmement, nous recherchons la détente entre l'Est et l'Ouest, ainsi que le maintien de la paix, par l'entremise des Nations Unies. Au fur et à mesure que nous nous rapprocherons des objectifs visés, nous compterons de moins en moins sur les alliances régionales de défense pour la sécurité collective. Entre-temps, le rôle de l'OTAN et celui du Canada au sein de l'OTAN doivent évoluer et s'adapter aux circonstances nouvelles;

Troisièmement, les opérations pour le maintien de la paix sont importantes pour la sauvegarde de la paix; nous appuyons ce concept comme tel et en autant qu'il permet au Canada de jouer un rôle positif à l'étranger;

Quatrièmement, nous ne ménageons aucun effort pour faire accepter le désarmement et le contrôle des armes et nous continuerons de participer aux efforts internationaux pour arriver à ce résultat.

Cinquièmement, les bouleversements intérieurs actuels de la Chine ajoutent des difficultés à l'établissement de relations avec ce pays. Nous demeurons d'avis que les Nations Unies doivent adopter une attitude plus rationnelle vis-à-vis la participation de la Chine communiste;